



Exécuté par **giz** Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH



Sixième session du Comité de Pilotage sous Régional de la CEFDHAC

COMMUNIQUE FINAL

Du 22 au 24 Mai 2014, s'est tenue à Bujumbura au Burundi la sixième session du Comité de Pilotage Sous-Régional de la Conférence sur les Ecosystèmes de Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale (CEFDHAC) dans la salle de conférence de l'Hôtel Royal Palace. Sous la présidence et modération de l'Honorable ESSOLA ETOA Louis Président du CPR (Comité de Pilotage sous Régional), assisté de Mme YIGBEDEK Monique représentante de la Vice présidente du CPR et de Mme EYANG EFFA Edwige, Secrétaire Général du CPR. Le secrétariat était tenu par Mme MBENDA Rosette (Assistante Technique de la CEFDHAC).

Cette réunion organisée par le bureau sous régional du CPR avec l'appui technique et financier du projet GIZ « Appui à la COMIFAC » visait les objectifs suivants :

L'objectif global du 6^{ème} CPR est d'actualiser le plan d'affaires de Kigali en vue d'élaborer des stratégies et d'adopter des actions pragmatiques visant à assurer le développement des activités des réseaux et des fora nationaux, et par conséquent le dynamisme de la CEFDHAC.

Plus spécifiquement, il s'est agi de :

- Actualiser le plan d'affaires adopté à Kigali ;
- Promouvoir la cohésion et la solidarité au sein des réseaux, entre les réseaux, au sein des fora nationaux, entre les fora nationaux et les réseaux, ainsi que le soutien du Bureau du comité de pilotage, et les liens fonctionnels entre le bureau et l'Assistante technique. ;
- Apprécier la mise en œuvre des projets PACEBCo et REDD+ et prendre la pleine mesure des modalités liées à leur exécution pour s'en approprier et adopter le chronogramme des activités restantes;
- Adopter les principales contributions de la CEFDHAC au processus de révision du plan de convergence de la COMIFAC ;
- Examiner les modalités de mise en œuvre des recommandations adoptées dans les rencontres de la sous-région et adressées à la CEFDHAC ainsi que les partenaires susceptibles de financer les actions en découlant;
- Arrêter les modalités et le chronogramme des mini CEFDHAC rurales ainsi que les potentialités de collaboration avec le RAPAC en vue d'une convention de collaboration à signer ;

- Préparer les contributions de la CEFDHAC au sommet des Chefs d'Etat du bassin du Congo ;
- Echanger sur la tenue de la 8^{ème} session du Forum sous-Régional de la CEFDHAC ;
- Adopter les actions susceptibles d'être mises en œuvre par la CEFDHAC pour assurer le plaidoyer de la gouvernance forestière en Afrique Centrale ;
- Analyser la stratégie de communication de la CEFDHAC.

Ont pris part aux travaux,

- les membres statutaires du CPR de la CEFDHAC : les Présidents des Fora nationaux et les Coordonnateurs des Réseaux, le Secrétaire Exécutif Adjoint de la COMIFAC et l'Agence de Facilitation ;
- Les partenaires au développement notamment la GIZ représenté par Philippe BAMIGBADE, le Responsable du Projet Régional REDD+ GEF COMIFAC B. Mondiale représenté par Hervé Martial MAÏDOU, le Coordonnateur Régional du PACEBCo représenté par Jérôme GUEFACK ;
- Le coordonnateur du projet de création d'un observatoire de veille et de gestion des catastrophes ;
- Les personnes ressources ;
- Un observateur notamment le PFBC représenté par Monsieur Huber THORSTEN.

Les Présidents des Fora nationaux CEFDHAC de la République de la Guinée Equatoriale, du Congo et de Sao Tome et Principe et les Coordonnateurs du RIFFEAC, REPAR et RERAC n'ont pas pu effectuer le déplacement.

Les travaux de l'atelier se sont articulés autour des points suivants :

- Cérémonie d'ouverture
- Sessions en plénières

1) Cérémonie d'ouverture

Placée sous l'autorité de Monsieur, NDAGIJIMANA Remy, Secrétaire permanent, Représentant le Ministre de l'eau, de l'environnement, de l'Aménagement du territoire et de l'urbanisme du Burundi, la cérémonie d'ouverture a été ponctuée par cinq allocutions :

- Mot du président du forum National CEFDHAC du Burundi ;
- Mot du président du bureau du CPR de la CEFDHAC ;
- Mot de la GIZ ;
- Mot de la COMIFAC ;
- Mot du Ministre de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du territoire et de l'Urbanisme du Burundi.

Dans son mot de bienvenue, Monsieur SAVIN, SABUMUKIZA, Président du Forum National CEFDHAC du Burundi a souhaité une bienvenue et un agréable séjour en terre burundaise aux participants. Il a reconnu le fait que le choix de Bujumbura pour abriter les travaux de la 6^{ème} session du CPR est judicieux au moment où le Burundi se prépare à prendre le relai de la présidence de la COMIFAC. Après le rappel des résultats des travaux de l'atelier de revitalisation du forum national CEFDHAC du burundi tenu à la veille des assises du CPR, il a réitéré ses remerciements aux différents participants tout en souhaitant plein succès aux travaux.

Prenant la parole à son tour, le président du bureau du CPR de la CEFDHAC, Hon Louis Roger ESSOLA ETOA a salué la présence des illustres personnalités aux travaux de la 6^{ème} session du CPR de la CEFDHAC. Il a rappelé le partenariat stratégique qui lie la CEFDHAC et la coopération allemande tout en remerciant la GIZ projet d'appui à la COMIFAC pour avoir financé la tenue des assises. Ses félicitations ont aussi été adressées à la COMIFAC, à l'agence de facilitation, au PFBC, aux bailleurs de fonds notamment la BAD via le programme PACEBCO et la BM pour leurs appuis multiformes apportés à la CEFDHAC. La CEFDHAC dans son processus de croissance sort désormais d'une CEFDHAC de papiers pour une CEFDHAC des positions a-t- il précisé avant le rappel des étapes marquantes de la vie de cette plate forme d'échange et des perspectives avenir. Son propos a été clôturé par la gratitude exprimée au gouvernement burundais pour l'accueil chaleureux et au futur ministre en exercice de la COMIFAC pour sa participation aux présents travaux.

Le représentant de la GIZ, Monsieur Philippe BAMIGBADE après avoir remercié vivement le pays hôte pour l'accueil et tour à tour la COMIFAC, la CEFDHAC, le représentant du PFBC, l'agence de facilitation, et les participants pour leur présence, il a réprécisé les réformes connues par la CEFDHAC et les défis actuels qui l'interpellent. Tout en rappelant le rôle important joué par la CEFDHAC en matière de prise de décision, de positions sur les questions forestières en Afrique centrale et le résultat de certaines réalisations, il a souhaité un bon déroulement des travaux au cours des trois prochains jours.

Pour sa part, Monsieur TADOUM Martin, Secrétaire Exécutif Adjoint, représentant du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC a remercié les autorités de la République du Burundi pour avoir accepté que cette réunion du CPR/CEFDHAC se tienne ici à Bujumbura et pour toutes les facilités accordées pour la réussite de ces assises. Il a aussi félicité la Coordination Nationale COMIFAC du Burundi pour l'accueil chaleureux réservé et le bureau du Comité de Pilotage Sous-Régional de la CEFDHAC pour la qualité de l'organisation de la rencontre. Le contexte de la création de la CEFDHAC et la relation institutionnelle qui la lie à la COMIFAC ont été relevés par ce dernier tout en appréciant le caractère opérationnel des différents organes. Rappelant les objectifs assignés à la 6^{ème} session du CPR, il a félicité la contribution de la CEFDHAC dans le processus en cours de révision du plan de convergence. Enfin il a réitéré la constante disponibilité du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC à continuer à accompagner la CEFDHAC dans l'accomplissement de ses missions.

Au nom de Son Excellence Monsieur NDUWAYO Jean Claude Ministre de l'eau, de l'environnement, de l'Aménagement du territoire et de l'urbanisme, le Secrétaire permanent, a souhaité un agréable séjour aux participants ainsi qu'une cordiale bienvenue au burundi. Après avoir rappelé aux participants les objectifs et les résultats auxquels ils doivent parvenir au terme des travaux, il a déclaré ouvert la 6^{ème} session du CPR de la CEFDHAC.

2) Sessions en plénière

A l'entame des travaux il ya eu vérification et validation du quorum et amendement de l'agenda provisoire qui a subi des modifications. L'agenda adopté s'est déroulé en plusieurs sessions déclinées ci-dessous.

La sessions 1 portant sur l'évaluation du niveau de mise en œuvre du plan stratégique et du plan d'affaires adoptés à Kigali a permis aux participants d'être édifiés sur le rappel du contenu du plan d'affaires et d'apprécier son niveau de réalisation. Cependant des suggestions sur la forme de présentation et la nécessité de préciser les contributions des partenaires en terme de synergie d'action pour la réalisation de certaines activités a été relevé. Toutefois le constat général dégagé est la faible réalisation des activités planifiées à cause de l'absence des moyens financiers. La CEFDHAC a été encouragé à développer des mécanismes de mobilisation des fonds y compris les mécanismes autonomes.

La session 2 relative au fonctionnement des organes de la CEFDHAC a mis en exergue les activités réalisées par ses organes, les difficultés rencontrées, les thématiques émergentes et la définition d'un schéma approprié pour une meilleure fonctionnalité. Au terme des débats et au regard des textes de base, des résolutions issues de la réforme de la CEFDHAC et de la convention CEEAC/PACEBCO, la COMIFAC a rassuré l'auditoire de l'existence d'un bureau pour la CEFDHAC dans le plan de construction du local de la COMIFAC. Cependant avant la concrétisation de ce projet, une commission constituée de la COMIFAC de l'UICN, de la CEFDHAC et du PACEBCO a été mise en place à l'effet d'examiner la question et de discuter du cahier de charge de l'assistant Technique. Cet aspect nécessitant d'être capté dans la stratégie de communication en perspective.

Après la présentation faite par les différents organes de la CEFDHAC sur l'état de lieu des activités menées, les partenaires ont félicités les membres et souligné la nécessité pour la CEFDHAC de travailler à l'amélioration des aspects communicationnels tant à l'interne qu'à l'externe.

La session 3 destinée à la réflexion sur la contribution de la CEFDHAC dans le processus de révision du plan de convergence a conduit au partage des informations sur les différents enjeux du PC révisé, l'ossature du document et le tableau des chaînes de résultats.

Après le rappel des propositions élaborées par les membres de la CEFDHAC lors des différentes rencontres de consultations au niveau national, il a constaté avec satisfaction la prise en compte de la majorité des propositions exprimées dans la version revue du document. Cependant, les membres de la CEFDHAC ont été encouragés à revisiter le draft 1 du document lorsqu'il sera disponible et en particulier le tableau récapitulatif de la chaîne de résultats.

Au cours de la session 4, le suivi de l'Etat d'exécution des initiatives d'appui à la CEFDHAC conduites par l'UICN a été effectué. Il s'est agit d'apprécier le niveau de réalisation physique et financière des activités du projet d'appui à la participation de la société civile à la gestion durable des écosystèmes forestiers à travers les plateformes de concertation dans les paysages, les réseaux d'acteurs, les fora nationaux et sous-régional de la CEFDHAC et de la composante 1b du projet Régional REDD+ intitulé promotion d'une participation inclusive et la représentation des groupes des parties prenantes dans les débats sur la REDD+. Les débats suivis après les présentations ont permis de questionner l'implication de la CEFDHAC dans les activités réalisées, les coûts afférents, les contraintes procédurales et administratives liées à ces projets et les futures actions à mener. Il en ressort l'importance de renforcer la collaboration entre l'UICN et la CEFDHAC pour l'atteinte des objectifs des projets.

Les informations sur les CEFDHAC rurales et le chronogramme de mise en œuvre ont fait l'objet des réflexions. On a pu retenir la nécessité de poursuivre la mise en œuvre des activités selon les chronogrammes proposés. En ce qui concerne les modalités de mise en œuvre du comité de suivi de la convention CEEAC/PACEBCO, la proposition de la constitution des membres du comité de suivi a été faite ainsi que la définition du cahier de charge de ce dernier. Le document élaboré devra être transmis à la COMIFAC pour transfert à la CEEAC en vue de la légitimation du mandat de ce comité

La session 5 portant sur les initiatives développées par les partenaires a permis aux participants d'être édifiés sur l'appui envisagé de la GIZ à la CEFDHAC au cours des deux prochaines années. Par ailleurs, les pistes de collaboration entre la CEFDHAC et certains projets tels que le projet COBAM et le projet de création d'un observatoire de veille et de gestion des catastrophes ont été proposées. Des réflexions menées démontrent un besoin de renforcement des capacités des membres de la CEFDHAC pour appropriation de ses initiatives et la formalisation des cadres de convention avec ses différents projets. Il a été

question d'apprécier le niveau de participation de la CEFDHAC dans les différents groupes de travail de la COMIFAC. Par ailleurs la nécessité d'une meilleure préparation des membres de la CEFDHAC participants au groupe de travail pour une contribution optimale aux réflexions ont été relevés et une grille de représentativité de la CEFDHAC proposée.

Au cours de la session 6, un exposé introductif sur la gouvernance et la certification forestière a été suivi de la présentation de la feuille de route qui met en exergue le rôle attendu de la CEFDHAC en tant que leader de la mise en œuvre de l'action relative au plaidoyer. Ce leadership concerne particulièrement la mise en œuvre des recommandations de l'étude sur la fiscalité décentralisée au développement socio-économique des populations dans le bassin du Congo dans le groupe de travail GTGFAC. Une démarche à suivre par la CEFDHAC pour accomplir efficacement les différents rôles qui lui ont été attribués a été défini.

Les sessions 7 et 8 étaient relatives à la réflexion sur le mécanisme d'opérationnalisation de certaines recommandations adressées par et à la CEFDHAC ; et la réflexion sur l'organisation du sommet des chefs d'Etats du bassin du Congo. Après les présentations, les réflexions et débats ont tourné autour de la nécessité de définir un plan de suivi pour opérationnaliser les recommandations formulées ou adressées à la CEFDHAC et qui doivent être assez concises et précises. Des informations fournies par la COMIFAC en ce qui concerne les préparatifs du prochain sommet des chefs d'Etats, ont permis d'apprécier tous les efforts déjà consentis pour la détermination d'un lieu et d'une date. Ces deux aspects continuent de faire l'objet d'une réflexion et de négociation.

Le thème du prochain sommet qui porte sur « **Les forêts d'Afrique centrale face aux défis de la criminalité environnementale, changements climatiques et développement durable** » appelle à la contribution de toutes les parties prenantes. A cet effet la CEFDHAC a été conviée à porter toutes ses préoccupations et contributions sur la thématique à travers son représentant au sein du comité ad hoc de préparation mis sur pied.

La session 9 a porté sur la stratégie de communication de la CEFDHAC. Au terme des réflexions menées l'UICN et le président du FN de la RCA ont été désignés pour finaliser le draft des TDR proposé pour l'élaboration de la dite stratégie. Ce document servira de support pour la mobilisation des fonds dédiés de la réalisation de ce travail. Cependant une communication à l'interne a été encouragée à travers la mailing list existant.

La session 10 relative à la mise à jour du plan d'affaires n'a pas pu se tenir par manque de temps. Il a été convenu que cette activité se réalisera en ligne dans un délai d'une semaine.

Les principales recommandations découlant des travaux de la 6^{ème} session du CPR de la CEFDHAC tenue au Bujumbura ont été les suivantes

CEFDHAC

- Finaliser les documents issus des réflexions en commission qui n'ont pas pu être présentées en plénières et actualiser le plan d'affaires de la CEFDHAC dans un délai de 7 jours ouvrés ;
- Préparer la lettre de désignation des membres du comité de suivi de la convention CEEAC/CEFDHAC et la transmettre à la COMIFAC ;
- Elaborer et signer un protocole d'accord donnant mandat à l'APEGG à associer la CEFDHAC dans le processus de mobilisation des fonds ;
- Elaborer un plan de suivi de la mise en œuvre des différentes recommandations adressés à et par la CEFDHAC ;
- Mettre à la disposition du bureau du CPR des rapports issus des rencontres auxquelles participe la CEFDHAC pour large diffusion au sein du réseau ;

- S'assurer de la qualité de la représentation des membres de la CEFDHAC au sein de différentes instances de la COMIFAC et désigner les membres dans les groupes en constitution ;
- Veiller à une contribution efficace des membres de la CEFDHAC à travers l'habilité à relever les défis, et la qualité des propositions exprimées à la base en lien avec les différentes thématiques discutées dans le cadre de chaque groupe de travail de la COMIFAC ;
- Préciser les contributions des partenaires pour la réalisation des activités menées en synergie dans le tableau récapitulatif de l'état mise en œuvre du plan d'affaires de la CEFDHAC.

COMIFAC

- Convoquer une rencontre regroupant l'UICN, le PACEBCO et la CEFDHAC pour proposer une piste de solution à la gestion de la période transitoire de mise sur pied du bureau physique du secrétariat de la CEFDHAC au sein du local de la COMIFAC et du cahier de charge de l'assistant technique recruté dans le cadre de la convention CEEAC/CEFDHAC
- Transmettre à la CEEAC pour signature la lettre de désignation des membres du comité de suivi de la convention CEEAC/CEFDHAC pour légitimation du mandat dudit comité

COBAM

- Organiser un atelier de renforcement des capacités des membres de la CEFDHAC sur le contenu des outils à diffuser et la définition de la stratégie de diffusion des résultats de la recherche

UICN

- Finaliser le TDR de la stratégie de communication de la CEFDHAC en collaboration avec le président du FN de la RCA et accompagner la CEFDHAC dans la mobilisation des fonds pour réaliser ce travail

Partenaires au développement (GIZ, UICN, Projet régional REDD+, PACEBCO etc.)

- Accompagner la CEFDHAC dans le processus de mobilisation des fonds en vue d'une véritable autonomisation

Fait à Bujumbura, le 24 mai 2014

Les participants